

L'ERREUR SUR L'INFAILLIBILITÉ EST RUINE DE LA FOI

EXTRAIT D'UN FIL SUR « LE FORUM CATHOLIQUE »

à propos de l'erreur qui consiste à prétendre que la conformité avec la doctrine traditionnelle est une condition de l'infaillibilité du Magistère ordinaire et universel de l'Église.

On tiendra compte du genre « forum » : ces notes fort instructives sont écrites à chaud, de façon cursive. Elles sont donc particulièrement vivantes, persuasives, même si l'on n'y trouve pas toutes les précisions, justifications et illustrations que comporterait un traité « en forme ».

• Le Fils de Dieu trouvera-t-il encore la foi sur la terre ?

Un grand merci, cher N.M. pour avoir définitivement démolie cette absurde erreur qui consiste à ajouter aux *conditions* de l'infaillibilité ce qui en est le *résultat*.

Il me semble que vous êtes encore trop doux dans la citation suivante : « À vouloir soutenir le contraire, on ruine “tranquillement” non seulement le magistère ordinaire et universel, mais l'infaillibilité elle-même. »

En effet, cette erreur est non seulement la ruine du magistère et de l'infaillibilité, elle est *la ruine de la foi divine et catholique*.

La raison est simple. Une condition absolue de notre salut est de croire avec certitude en la révélation de Dieu. Cette condition n'est pas arbitraire : nous avons *besoin* de connaître avec certitude la révélation de Dieu. Il nous l'a révélée pour être connue et utilisée, et non pas seulement pour mettre à l'épreuve la docilité de notre intelligence.

Or, pour croire avec certitude en la révélation de Dieu, il faut savoir avec certitude ce que Dieu a, en effet, révélé. Tout le monde sait que cette révélation a été commise à l'Église catholique et romaine à garder et à transmettre aux fidèles. Les fidèles doivent donc croire à tout ce que leur enseigne l'Église.

Mais la difficulté se pose à nouveau : comment savoir *avec certitude* ce qu'enseigne l'Église ? Autant la doctrine de l'Église catholique doit être notre règle de foi, autant nous avons besoin d'une *prochaine* règle de foi nous permettant de connaître quelle est cette doctrine. Cette prochaine règle est nécessairement la manière (ou les manières) utilisée(s) par l'Église pour communiquer son enseignement aux fidèles.

Et cette prochaine règle de foi, communiquant l'enseignement catholique aux fidèles, doit nécessairement être infaillible, sans quoi, elle ne peut engendrer qu'un assentiment conditionnel, qui remplacera l'inébranlable foi divine par l'opinion comme fait le protestantisme.

Or, dans le monde de la tradition de nos jours, on rencontre deux erreurs opposées l'une à l'autre, et opposées toutes les deux à cette infaillibilité de la prochaine règle de la foi.

La première est celle qui exige, parmi les *conditions* de tout acte infaillible de l'Église, la conformité avec la doctrine traditionnelle. Cette conformité, comme vous avez si bien montré, est ce que l'infaillibilité garantit. Il va de soi que si cette conformité était une condition à vérifier avant de savoir si l'enseignement était garanti ou non par le Saint-Esprit, le fidèle ne pourrait plus croire *simpliciter* ce que lui dit l'Église. Aucun acte de l'Église, si solennel qu'il soit, ne pourrait suffire pour autoriser le « credo » du fidèle. Avant de croire, le fidèle doit contrôler la doctrine du

magistère pour voir si la règle prochaine ne se serait pas par hasard trompée. Mais son contrôle ne pourrait jamais être que l'acte de sa propre intelligence, largement aussi faillible que le jugement du pape sur le même sujet. Tout au mieux seulement un grand théologien ayant une connaissance détaillée de la tradition ne serait capable de savoir si le magistère avait raison. Et en conséquence seulement le grand théologien serait capable de faire un acte de foi. Le simple fidèle serait réduit à se sauver par l'opinion – laquelle n'est pas une vertu théologale et n'a jamais sauvé personne.

L'erreur opposée à celle-ci est celle qui impose au fidèle le devoir d'adhérer aux doctrines émanant du « magistère vivant » sans se soucier de concilier d'apparentes contradictions entre l'objet de la foi présentée aujourd'hui et celle présentée hier. On affirme, très exactement, que le magistère seul est compétent à éclaircir avec autorité des doutes portant sur le sens de son contenu, et on imagine en conséquence qu'un changement radical de doctrine (œcuménisme ? liberté religieuse ?) ne présente aucune difficulté pour la conscience catholique laquelle n'a qu'à se plier. Il est ironique de constater que le *Commonitorium* de saint Vincent de Lérins, invoqué par les fauteurs de ces deux erreurs, fut écrit précisément pour s'opposer à elles et pour inculquer les sains principes à appliquer, comme chacun peut le voir en le lisant.

Cette deuxième erreur détruit la foi en faisant que son acte propre soit l'adhésion à une formule mais pas à une vérité qui est nécessairement immuable. L'acte par lequel nous avons cru, sur l'enseignement du magistère, que l'Église catholique et romaine a exactement la même connotation que le Corps Mystique de Jésus-Christ (par exemple), n'eût jamais pu être un acte de foi s'il y avait eu la moindre possibilité de revoir soit la doctrine soit notre assentiment à elle.

C'est pourquoi à chacune de ces erreurs la doctrine catholique est suffisamment résumée dans le mot « Credo » – je crois, non « j'opine » ou « je souscris ».

John Daly

- Votre message dit bien les choses, avec justesse, justice et bonheur.

La Révélation divine est connue par le Magistère (sur l'attestation infaillible du Magistère) et par l'intelligence (l'acte de foi est un acte surnaturel élicité par l'intelligence humaine).

L'attestation infaillible du Magistère est nécessaire et nécessitante, sous peine de rendre la foi impossible.

La non-contradiction avec l'enseignement antérieur de la foi est nécessaire et nécessitante, sous peine de rendre la foi impossible.

Ces deux aspects sont simultanément nécessaires. En lâcher un, c'est faire de la foi :

- soit un simple jugement humain (en matière non-évidente, c'est donc en faire une opinion) ;
- soit un non-acte d'intelligence – on pourrait dire un jugement inhumain.

Or la foi n'est ni l'un ni l'autre : elle est la lumière divine dans une intelligence humaine.

Abel